

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 01 Avril 2025

Présents : 7

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le premier avril deux mille vingt-cinq, à vingt-heure trente, à la salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Anne-Claire Solier, Maire de Rebourguil.

Votants: 10

**Date de convocation
du conseil et
affichage :** 25/03/2025

Sont présents : Bonnet Maryline, Combes Marie-Rose, Daurelles René, Mazel Dominique, Pradeilles Frédéric, Robert Catherine et Solier Anne-Claire.

date du PV: 8/04/2025

Représentées : Barthélémy Laure a donné pouvoir à Solier Anne-Claire
Rouanet-Delmas Marina a donné pouvoir à Marie-Rose Combes
Jean-Pierre Mouis a donné pouvoir à Catherine Robert

Excusés :

Absente : Isabelle Fostikoff

Secrétaire de séance : Robert Catherine

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025
- 2- Vote du Compte Financier Unique du Budget Général 2024
- 3- Vote du Compte Financier Unique du Budget Assainissement 2024
- 4- Vote des taxes 2025
- 5- Vote du budget prévisionnel général 2025
- 6- Vote du budget prévisionnel assainissement 2025
- 7- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2025

Détail du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
10	10	0	0	

2 - Approbation du Compte Financier Unique du Budget Assainissement 2024

Après avoir entendu les informations et explications apportées concernant l'utilisation des crédits inscrits au budget général, dont les résultats consignés dans le compte administratif sont les suivants :

Fonctionnement	
dépenses	10 892.95
recettes	9 541.79
Résultat de l'exercice	-1 351.16
Report n-1	-2 000.39
Résultat cumulé	-3 351.55
Investissement	
Dépenses	4 723.14
recettes	5 580.92
Résultat de l'exercice	857.78
Solde des restes à réaliser à reporter	-20 781.28
Report n-1	4 937.12
Résultat cumulé	- 14 986.38

Le compte financier unique présenté par Mr le comptable payeur comporte les mêmes résultats.

Où cet exposé, le conseil municipal décide :

- d'approuver le compte financier unique or la présence de Mme Le maire
- mandate Mme le Maire pour signer les pièces relatives à cette opération.

ADOPTE : à l'unanimité des membres présents

3 – Approbation du Compte Financier Unique pour le Budget Général 2024

Après avoir entendu les informations et explications apportées concernant l'utilisation des crédits inscrits au budget général, dont les résultats consignés dans le compte administratif sont les suivants :

Fonctionnement	
dépenses	373 691.46
recettes	452 808.16
Résultat de l'exercice	79 116.70
Report n-1	33 147.33
Résultat cumulé	112 264.03
Investissement	
Dépenses	259 164.26
Recettes	218 330.40
Résultat de l'exercice	-40 833.86
Solde des restes à réaliser à reporter	16 705.43
Report n-1	-22 313.32
Résultat cumulé	-46 441.75

Le compte financier unique présenté par Mr le comptable payeur comporte les mêmes résultats.

Où cet exposé le conseil municipal décide :

- d'approuver le compte financier unique or la présence de Mme le Maire
- mandate Mme le maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

4 – Approbation votes des taxes 2025

Vu le code général des impôts relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Mme le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2025 avec le détail des allocations compensatrices.

Compte tenu de ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les taux d'imposition, comme suit (inchangés au regard des exercices précédents) :

Taxe foncière (bâtie) : 33.68

Taxe foncière (non bâtie) : 49.00

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 6.11

Le conseil municipal charge Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

5– Vote du budget assainissement 2025

Mme le Maire propose le budget assainissement 2025 qui s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement : recettes et dépenses s'élèvent à : 44 241.14

Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 145 460.90 et les dépenses à 65 458.28.

Le conseil municipal valide cette présentation, approuve ce budget 2025 et mandate Mme le Maire pour signer les pièces relatives à celui-ci.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

6– Vote du budget général 2025

Mme le Maire propose le budget général 2025 qui s'équilibre comme suit :

-section de fonctionnement : 515 086.28

-section d'investissement : 238 724.88

Le conseil municipal valide cette présentation, approuve ce budget 2025 et mandate Mme le Maire pour signer les pièces relatives à celui-ci.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

7- Questions diverses

Adressage :

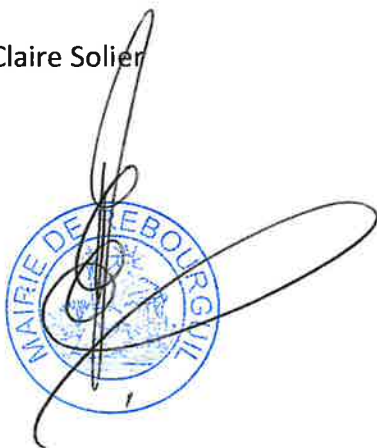
Jean-Pierre MOULS évoque à nouveau la nécessité de commander des numéros en plus. Il est convenu de commander également au fournisseur des panneaux signalétiques manquants, notamment pour le lieu-dit LESTRADE.

- Est -il possible dans la base de l'adressage de changer des noms de rues, notamment à Esplas ?

La séance s'est levée à 23h30

Le Maire

Anne-Claire Solier

A blue circular official stamp of the Mairie de Le Boulgou is visible. The stamp contains the text "MAIRIE DE LEBOLGOU" around the perimeter and "1" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance

Catherine Robert

A handwritten signature in black ink, appearing to be "CR", is written below the name Catherine Robert.

